



Bourgvallées
vivre naturellement



janvier
2020

Édito



Bourgvallées pour l'avenir et au service de ses habitants

Le regroupement, la mutualisation, de toutes natures qu'ils soient, c'est d'abord passer par l'abandon pour faire autre chose, autrement, mieux et plus, ensemble, mais aussi accepter de perdre un peu de pouvoir personnel pour le partager.

Cela nécessite de bien avoir analysé les conséquences de ses choix avant de s'y engager.

La création de notre commune nouvelle n'a pas échappé à cette règle, en conséquence de quoi ces quatre premières années de regroupement ont parfois été tendues entre les élus, chacun défendant les propres dossiers de sa commune historique, et c'est humain.

Nous avons cependant toujours réussi à nous retrouver à une large majorité d'élus sur les projets essentiels.

Nous avons récemment élaboré notre «**contrat de pôle de services**» avec le **Conseil Départemental**, qui a pour but de prévoir pour les 3 ou 4 ans qui viennent nos projets et actions prioritaires, finançables par celui-ci.



Pour ce faire, nous avons initié auprès de vous, habitants et associations, une démarche prospective et participative pour recueillir vos idées et vos besoins afin d'alimenter le contenu de ce contrat. J'ai personnellement souhaité cette démarche car j'ai eu le sentiment que vous étiez plus avancé dans votre vision de Bourgvallées que ses élus.

Le temps avance tellement vite qu'il nous rattrape : il faut donner du rythme à nos actions, ne jamais s'arrêter, toujours bouger et avancer. Dans le même temps, il faut savoir écouter et analyser, avant de transformer ses certitudes en convictions, les faire partager pour les transformer en projets, en orientations puis en réalisations : **c'est tout cela le travail d'un élu, en conservant l'unité de son conseil.**

Je suis profondément convaincu que notre démarche de regroupement a été une démarche d'avenir au service de nos habitants.

“ **Bonne et heureuse année à vous, Valléennes et Valléens, collaborateurs, responsables d'associations et bénévoles de Bourgvallées. Bonne santé à vous tous.** ”

Henri-Paul TRESSEL - Maire de Bourgvallées



Salle multi- activités et sportive



□ Après un dévoiement des réseaux, fin juin 2019, hors chantier, concernant la cantine et le centre de loisirs, les nouveaux réseaux pour l'alimentation de la salle ont été réalisés.

Ensuite, les travaux de terrassement ont pu débuter avec l'entreprise BOUTTÉ ; au retour des congés l'entreprise de maçonnerie DUVAL est intervenue avec la préparation du chantier puis les fondations et les élévations des locaux techniques (vestiaires et chaufferie).

Malgré les intempéries, les travaux n'ont pas pris de retard. L'entreprise JAMES a posé la charpente puis l'étanchéité a été réalisée lors des semaines 50 et 51.

Les accès au chantier sont difficiles et ont nécessité des aménagements de voirie par la commune, derrière l'école.

La fin du chantier est prévue en juillet 2020, avec une utilisation du bâtiment dès la prochaine rentrée scolaire.

Après l'ouverture des plis fin mars 2019, le montant des travaux est estimé à 1 505 685 € TTC auxquels il convient d'ajouter les honoraires de l'architecte.



■ Outils innovants aux services de tous

Suite au regroupement des informations de nos six communes ayant une obligation d'affichage au public (permis de construire, arrêtés, délibérations, publications, différents avis, informations des services publics, comptes rendus de conseil, informations diverses...)

L'espace nécessaire à cet affichage était devenu exigu, et l'édition des documents papiers considérables.

Ainsi, dans le but d'offrir à chacun la possibilité d'accéder 24h/24h à ces documents, notre commune s'est dotée d'une **BORNE INTERACTIVE À ÉCRAN TACTILE** ce qui permet à chacun de consulter 24h/24h l'ensemble de ces documents.

En liaison directe avec un serveur relié à la mairie, ces informations seront automatiquement accessibles au public ce qui garantira la gestion, la date de diffusion et la péremption.

Cette borne équipée d'un grand écran **permet à chacun** de visionner l'ensemble de ces informations et en cas de nécessité, et selon la législation, télécharger éventuellement ce document directement à son domicile par son adresse mail ou par Code QR, de consulter les diverses informations émises par la mairie, ou de se connecter sur notre site : **bourgvallees.fr**

■ Une information permanente sur grand écran par affichage dynamique

Pour répondre au souhait de **COMMUNIQUER AU PUBLIC** en instantané, notre conseil a pris également la décision d'acquérir cet équipement qui consiste à diffuser sur écran toutes sortes d'informations et de contenus médias depuis une interface d'administration centralisée, programmée à distance et en temps réel. Le but est d'informer le public en direct et en continu, du programme des activités de l'ensembles de nos associations, diffuser les infos à caractère urgente et utile, **FAIRE CONNAITRE A TOUS** les activités de l'ensemble de notre commune nouvelle par des messages ou des séquences filmées.

Avec cet équipement nous rejoignons les municipalités innovantes sensibles à l'importance de la communication et l'information.

Lors de la séance du conseil municipal du 22 octobre 2019, il fut décidé d'acquérir la borne interactive pour 9240 € HT et cet écran dynamique pour 15439,26 € HT. L'ensemble qui a été fourni par la société **A2 DISPLAY** inclus la livraison, l'installation, la formation des gestionnaires et le suivi.



Voiries

■ **Bourgvallées a 66 Km de voiries communales à entretenir, auxquelles il faut ajouter les chemins ruraux et les parkings.**

Sur 2019, il était prévu un budget de 250 000 € TTC pour l'entretien. Des travaux supplémentaires se sont avérés obligatoires pour un montant de 40 000 € TTC suite aux intempéries, comme par exemple, sur la voirie d'accès à la salle multi-activités en construction, sur des avaloirs, ajout de caniveaux acodraïns...

De plus, le Département nous a précisé que la partie superficielle de la route principale traversant le bourg de Saint-Samson-de-Bonfossé était prévue être refaite en 2020.

De ce fait, une réunion de concertation a eu lieu avec le Département sachant que des aménagements (2 chicanes aux parties nord et sud, plus une surélévation au niveau du carrefour de Condé-sur-Vire) avaient été budgétés sur 2019.

Ces travaux ont été repoussés sur 2020 pour un complément d'études demandé.

Sur 2019, la commission voirie a suggéré la répartition suivante par commune déléguée :

- Saint-Samson-de-Bonfossé : 154 000 €
- Gourfaleur : 37 000 €
- La Mancellière-sur-Vire : 27 000 € TTC
- Saint-Romphaire : 67 000 € TTC
- Divers et imprévus : 5 000 € TTC



Il convient d'ajouter 44 400 € de travaux de voirie sur la commune déléguée de Soullès. Ces travaux avaient été budgétés par la commune historique en 2018 mais, ont été réalisés par Bourgvallées en 2019. La commune historique du Mesnil-Herman, quant à elle, n'avait pas programmé de travaux de voirie pour l'année 2020.

Extension du cabinet médical à Saint-Samson-de-Bonfossé

Pour accueillir dans le cabinet médical actuel, une kinésithérapeute et l'ensemble des infirmières exerçant sur Saint-Samson-de-Bonfossé, nous sommes dans l'obligation d'agrandir le bâtiment, la surface supplémentaire est d'environ 100 m².

Cette extension a été décomposée en 9 lots, un marché public passé

suivant une procédure adaptée est en cours ; la date limite de réception des offres est fixée le vendredi 3 janvier 2020 à 12h00.

Le délai global d'exécution du marché est de 11 mois y compris les congés.

Le démarrage des travaux est prévu au 1^{er} trimestre 2020.

Le coût prévisionnel de la construction est estimé à 184 000 € HT soit 220 800 € TTC.



Professionnels
de Santé
de Saint-Samson-
de-Bonfossé

L'arrivée du médecin... Où en est-on ?

■ Nous avons eu cet été une visio-conférence avec deux médecins Portugais qui étaient candidats à venir s'installer chez nous sur proposition de

➤ **MOVING PEOPLE**

(la société que nous avons chargée des recherches).

À la suite, nous avons retenu un candidat de 53 ans, qui parle un excellent français, et qui nous a confirmé sa volonté de venir s'installer à Bourgvallées.

Une semaine d'intégration, pour découvrir les réseaux de santé et la région, était prévue en octobre ou novembre, mais cela a pris un peu de retard. Cependant, les nombreuses formalités nécessaires à l'installation sont en cours (Ordre des médecins, ARS, RCS...).

Rien n'est encore définitivement gagné, mais l'espoir est réel. Nous sommes régulièrement en contact avec Moving people (environ tous les 15 jours).

Cela fait maintenant 3 ans que nous avons engagé cette procédure. Il faut donc beaucoup de patience et de persévérance : croisons les doigts.

Ici tout est prêt pour le recevoir : le local est disponible.



■ **Avers
et revers
étonnant!**
*un tableau
peut en cacher
un autre.*



Au mois de mai, au cours d'une conférence organisée par Madame PIETTE, le public prit connaissance de l'origine de ce tableau au revers de l'Assomption actuellement exposé au-dessus du confessionnal côté nord de la nef. Cette ancienne bannière représentant le patron de l'église inscrite aux objets des monuments historiques le 23-04-1989 reste une énigme. Quelles sont les raisons de cette reproduction de 104 x 79.5 cm par G. GOUBERT en 1851 sur l'arrière de cette toile ?

Madame PIETTE, médiateur du patrimoine, entreprendra des recherches minutieuses aux archives départementales et diocésaines, en espérant faire la lumière et percer ce mystère.

Le résultat de ces recherches sur ce tableau ainsi que sur l'église et ces autres secrets sera édité dans un livre qu'elle proposera au public lors des journées Nationales du Patrimoine 2020 organisées par l'association Saint-Jean-Baptiste.

Aurons-nous enfin une réponse pour élucider les raisons de l'emplacement de cette œuvre ?



■ **Résultats du concours des maisons fleuries**



Cette année, 16 candidats, répartis sur l'ensemble du territoire, ont participé au concours des maisons fleuries.



**Villes et Villages
Fleuris**

☰ **Catégorie maisons avec jardin :**

1^{er} prix : ROTTIER Nadine

2^e : LEVILLY Lucien et Annick

Dans cette catégorie, ont également participé, par ordre alphabétique :

GERARD Solange, LAUNEY Ginette,

MALENFANT Patrick et Fanny,

REFUVEILLE Pierre, RICHARD Philippe,

RIGOT Noël et GOHIER Christelle,

SIMON Patrick, WALLOIS Philippe.

☰ **Catégorie maisons sans terrain :**

1^{er} prix : LECLER Dominique

2^e : BOULLOT Jeannine

Catégorie commerces/entreprises :

1^{er} prix : BOITEUX Isabelle

2^e : POREE Florence

Catégorie corps de ferme :

1^{er} prix : ENGUERRAND Roger

2^e : POREE Hélène

■ **Une équipe technique motivée**

Composée de 6 agents, notre équipe technique est le résultat de l'agglomération des 4 agents existants précédemment dans les 6 communes historiques regroupées et de l'ajout de 2 embauches nouvelles.

L'essentiel de leurs tâches tourne autour des travaux suivants : entretien des espaces verts, tontes de pelouses, fleurissement, désherbage, entretien de la voirie, ...et la réalisation de divers travaux : électricité, menuiserie, soudure, peinture, dépannages divers dans les bâtiments communaux (écoles, Mairies, logements, salles de réunion, salles des fêtes.....)

Depuis que nous sommes passés au zéro phyto, l'activité désherbage est devenue très chronophage. C'est pourquoi l'équipe a dû être renforcée.

La prise de travail se fait pour l'essentiel à l'atelier «services techniques» sur la zone artisanale. Connaissant très bien les travaux à réaliser, les agents gèrent eux même pour l'essentiel des activités et le planning de leurs interventions. Nous sommes satisfaits de l'assiduité et de la qualité du travail de nos collaborateurs.

Moyens matériels :

Désherbeur à vapeur, camion benne, porte engin, tondeuse autoportée, souffleur taille-haie, coupe bordure, ensemble électroportatif...

Les principaux points d'entretien

à BOURGVALLÉES : 3 Stades - 5 Terrains

8 Cimetières - 6 Bourgs - 2 Groupes scolaires

2 Stations d'assainissement - Calvaires

6 Salles des fêtes, etc.

